



VILLE DE
HOUILLES

VILLE DE HOUILLES - EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

—
SÉANCE DU 29 MARS 2023

DCM 23/021

FINANCES – Attribution de subventions de fonctionnement et de projet aux associations, modalités de versement et autorisation de signature des conventions d'objectifs et de moyens entre la Commune et les associations bénéficiant d'une subvention annuelle supérieure à 23 000€ - Exercice 2023

—
République française

**Département
des Yvelines**

Canton de Houilles

—
Le Conseil municipal
se compose
de **39 membres**

Le nombre
des Conseillers
municipaux en
exercice est de **39**

Le 29 mars 2023 à 19h02, le Conseil Municipal de la Commune de Houilles s'est réuni dans la salle Schoelcher en Mairie, en présence du public et avec retransmission en direct sur le site Facebook de la Ville, sous la présidence de Monsieur Julien CHAMBON, Maire de Houilles. (Convocation et affichage effectués le 23 mars 2023).

PRÉSENTS :

M. CHAMBON Julien, M^{me} SIMONIN Elsa, M^{me} LABUS Ewa, M. BATTISTINI Clément, M^{me} MARTINHO Sandrine, M. CHAMBERT Julien, M. MIQUEL Pierre, M^{me} DUBOIS-LOYA Catherine, M^{me} COLLET Marina, M. SEKKAI Hadji, M. MAGA Sylvère, M^{me} PRIM Céline, M^{me} OROSCO Claire, M^{me} CHATELLET Brigitte, M. de CAMARET Gilles, M^{me} BROUTIN Gaëlle, M^{me} HERREBRECHT Christine, M^{me} LECLERC Céline, M^{me} LE LANN CONSTANS Isabelle, M. BORDES Joël, M. ROUSSET Serge, M^{me} GOUAR Saara, M^{me} RIBAUTE PICARD Delphine, M. CADIOT Laurent, M. HÉRAUD Christophe, M. BERTRAND Romain, M. GOUT Christophe, M^{me} PRIVAT Christine, M. LECLERC Grégory, M. CADIOU Patrick, M. MÉGRET Olivier, M^{me} DUPLA Marie-Chantal, M^{me} BELALA Monika.

REPRÉSENTÉS PAR POUVOIR :

- M. HAUDRECHY Christophe par M. SEKKAI Hadji
- M^{me} DUFOUR Florence par M. BORDES Joël
- M. SIMONIN Sébastien par M^{me} SIMONIN Elsa
- M^{me} COLLET Jennifer par M. CADIOU Patrick
- M^{me} MICHEL Fleur par M. GOUT Christophe

ARRIVÉES EN COURS DE SÉANCE :

/

DÉPART EN COURS DE SÉANCE :

- M^{me} BROUTIN Gaëlle, à 22h15 (a pris part aux votes jusqu'à la délibération 23/020)
- M^{me} OROSCO Claire, à 23h53 (a pris part à tous les votes)
- M. CADIOT Laurent, à 23h53 (a pris part à tous les votes)
- M^{me} GOUAR Saara, à 23h54 (a pris part à tous les votes)
- M^{me} PRIVAT Christine à 00h00 (a pris part à tous les votes)

ABSENCE :

- M. PARIS Benoît



VILLE DE HOUILLES - CONSEIL MUNICIPAL

SÉANCE DU 29 MARS 2023

VILLE DE
HOUILLES

—
DCM 23/021

DIRECTION DES FINANCES

—
Objet : Attribution des subventions de fonctionnement et de projet aux associations, modalités de versement et autorisation de signature des conventions d'objectifs et de moyens entre la Commune et les associations bénéficiant d'une subvention annuelle en numéraire, supérieure à 23 000€ – Exercice 2023

Le Conseil Municipal,

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales et notamment ses articles L.2121-29 et L.2122-21,

Vu la Loi n° 2000-321 du 12 avril 2000 relative aux droits des citoyens dans leurs relations avec les administrations et notamment son article 10,

Vu le Décret n° 2001-495 du 6 juin 2001 pris pour l'application de l'article 10 de la Loi n° 2000-321 du 12 avril 2000, et relatif à la transparence financière des aides octroyées par les personnes publiques ;

Vu la circulaire du Premier Ministre n° 5811/SG en date du 29 septembre 2015 relative aux nouvelles relations entre les pouvoirs publics et les associations : déclinaison des engagements réciproques et soutien public aux associations,

Vu les propositions d'attribution de subventions communales à plusieurs associations,

Considérant que des subventions peuvent être attribuées par les administrations aux associations qui en font la demande,

Considérant le soutien que la Ville de Houilles souhaite apporter aux associations déclarées dont l'objet social contribue à engager des actions utiles et qualitatives à destination des ouillois(es),

Considérant que, lorsque la subvention est supérieure à 23 000 euros, la conclusion d'une convention entre la Commune qui l'attribue et l'association bénéficiaire est obligatoire,

Considérant que cette convention définit l'objet, le montant et les conditions d'utilisation de la subvention attribuée,

APRÈS EN AVOIR DÉLIBÉRÉ À LA MAJORITÉ (23 voix pour du groupe Houilles la Ville que J'Aime ; 7 voix contre du groupe ID COMMUNE ; 4 abstentions dont 3 du groupe Alternative Citoyenne Écologique & Solidaire et 1 de M. HÉRAUD) et compte tenu du fait que M^{me} ORSOCO et Messieurs CHAMBERT, MAGA et CADIOT n'aient pas pris part au vote conformément à la législation en vigueur)

Article 1^{er} : AUTORISE Monsieur le Maire à attribuer des subventions aux associations au titre de l'année 2023 conformément au tableau ci-dessous :

Il est donc proposé aux membres de l'Assemblée délibérante :

- 1- D'attribuer les subventions de fonctionnement et de projet aux associations conformément au tableau ci-dessous :

Nom	Intitulé du projet / Fonctionnement	Subvention	Subventions consolidées
Société de Saint Vincent de Paul- Louise de Marillac	Fonctionnement	100,00 €	100,00 €
SMLH	Fonctionnement	150,00 €	150,00 €
ASO	Fonctionnement	200,00 €	200,00 €
UNC	Fonctionnement	231,00 €	231,00 €
Les ateliers de la boucle	Impression des plans parcours pour les portes ouvertes	250,00 €	250,00 €
Association Loisirs et Solidarités des Retraités de Houilles / Carrières (LSR)	Fonctionnement	300,00 €	300,00€
AFIPE	Fonctionnement	340,00 €	340,00 €
Symbiose	Fonctionnement	350,00 €	350,00 €
APEAM	Fonctionnement	400,00 €	400,00 €
Antenne boucle de Seine d'Habitat et humanisme IDF	Fonctionnement	400,00 €	400,00 €
Restaurant du cœur	Fonctionnement	400,00 €	400,00 €
UFC Que Choisir	Promouvoir et favoriser une consommation responsable	400,00 €	400,00 €
Yvelines Emploi Solidarité	Fonctionnement	400,00 €	400,00 €
Association Suzanne Michaux	Fonctionnement	500,00 €	500,00 €
ADSBO	Organisation et promotion des collectes de don de sang dans la Ville de Houilles	500,00 €	500,00 €
ASP Yvelines	Fonctionnement	500,00 €	500,00 €
Secours catholique	Fonctionnement	500,00 €	500,00 €
Secours populaire français	Fonctionnement	500,00 €	500,00 €
AAPEH	Fonctionnement	500,00 €	500,00 €
Avenir Apei	Fonctionnement	500,00€	500,00 €
La Joyeuse Pétanque	Fonctionnement	500,00 €	500,00 €
CGT	Fonctionnement	550,00 €	550,00 €
CFDT	Fonctionnement	550,00 €	550,00 €
Un toit pour tous	Fonctionnement	600,00 €	600,00 €
Range ta planète	Fonctionnement	200,00 €	620,00 €
	Campagne de sensibilisation	300,00 €	
	Atelier de création de produits de soin et de nettoyage écologique	120,00 €	
Ami services Boucles de Seine	Fonctionnement	800,00 €	800,00 €
France Victime 78	Fonctionnement	800,00 €	800,00 €
AS Sainte Thérèse	Fonctionnement	200,00 €	1 000,00 €
	Séjour sportif	800,00 €	

Nom	Intitulé du projet / Fonctionnement	Subvention	Subventions consolidées
Société de Saint Vincent de Paul- Louise de Marillac	Fonctionnement	100,00 €	100,00 €
SMLH	Fonctionnement	150,00 €	150,00 €
ASO	Fonctionnement	200,00 €	200,00 €
UNC	Fonctionnement	231,00 €	231,00 €
Les ateliers de la boucle	Impression des plans parcours pour les portes ouvertes	250,00 €	250,00 €
Association Loisirs et Solidarités des Retraités de Houilles / Carrières (LSR)	Fonctionnement	300,00 €	300,00 €
AFIPE	Fonctionnement	340,00 €	340,00 €
Symbiose	Fonctionnement	350,00 €	350,00 €
APEAM	Fonctionnement	400,00 €	400,00 €
Antenne boucle de Seine d'Habitat et humanisme IDF	Fonctionnement	400,00 €	400,00 €
Restaurant du cœur	Fonctionnement	400,00 €	400,00 €
UFC Que Choisir	Promouvoir et favoriser une consommation responsable	400,00 €	400,00 €
Yvelines Emploi Solidarité	Fonctionnement	400,00 €	400,00 €
Association Suzanne Michaux	Fonctionnement	500,00 €	500,00 €
ADSBO	Organisation et promotion des collectes de don de sang dans la Ville de Houilles	500,00 €	500,00 €
ASP Yvelines	Fonctionnement	500,00 €	500,00 €
Secours catholique	Fonctionnement	500,00 €	500,00 €
Secours populaire français	Fonctionnement	500,00 €	500,00 €
AAPEH	Fonctionnement	500,00 €	500,00 €
Avenir Apei	Fonctionnement	500,00 €	500,00 €
La Joyeuse Pétanque	Fonctionnement	500,00 €	500,00 €
CGT	Fonctionnement	550,00 €	550,00 €
CFDT	Fonctionnement	550,00 €	550,00 €
Un toit pour tous	Fonctionnement	600,00 €	600,00 €
Range ta planète	Fonctionnement	200,00 €	620,00 €
	Campagne de sensibilisation	300,00 €	
	Atelier de création de produits de soin et de nettoyage écologique	120,00 €	
Ami services Boucles de Seine	Fonctionnement	800,00 €	800,00 €
France Victime 78	Fonctionnement	800,00 €	800,00 €
AS Sainte Thérèse	Fonctionnement	200,00 €	1 000,00 €
	Séjour sportif	800,00 €	
Association Institut de pédagogie curative	Séances hebdomadaires de médiation animale	400,00 €	1 000,00 €
	Achat d'un nouvel instrument de musique	200,00 €	
	Aménagement extérieur de la cour de récréation	400,00 €	
FCPE	Fonctionnement	500,00 €	1 000,00 €
	Cycle de conférences FCPE Houilles	500,00 €	

Accusé de réception en préfecture
078-217803113-20230329-DCM23-021-AI
Date de télétransmission : 06/04/2023
Date de réception préfecture : 06/04/2023

Nom	Intitulé du projet / Fonctionnement	Subvention	Subventions consolidées
PEEP	Fonctionnement	500,00 €	1 000,00 €
	Grand prix des jeunes dessinateurs	300,00 €	
	Atelier créatif ou de sensibilisation	200,00 €	
Gym Fyz	Fonctionnement	1 000,00 €	1 000,00 €
FNACA	Fonctionnement	231,00 €	1 231,00 €
	Achat d'un drapeau	1 000 €	
Aramis Tai Chi Chuan	Fonctionnement	1 400,00 €	1 400,00 €
Les Randonneurs ovilleois	Fonctionnement	1 000,00 €	1 500,00 €
	Sport santé / organisation d'une randonnée	500,00 €	
AS Lamartine	Fonctionnement	1 500,00 €	1 500,00 €
Joker Bulle d'air	Fonctionnement	1 500,00 €	1 500,00 €
Epicerie solidaire Le Figuier	Sortie à la mer	2 000,00 €	2 000,00 €
NOMART	Projet de médiation culturelle itinérante	2000,00 €	2000,00 €
AS Maupassant	Fonctionnement	2 200,00 €	2 200,00 €
Amicale des sapeurs-pompiers de Houilles	Allocation vétérans	2 289,00 €	2 289,00 €
O3A Ovilleois Artistes et Artisans d'Art	Fonctionnement	300,00 €	2 300,00 €
	Faire connaître nos artistes et artisans Ovilleois en organisant une exposition itinérante dans la Ville	2 000,00 €	
Scout et Guide de France, groupe de Houilles (Victor Schoelcher)	Fonctionnement	1 350,00 €	2 350,00 €
	Formation à l'encadrement pour les jeunes encadrants	1 000,00 €	
Capoeira é minha sina	Fonctionnement	1 500,00 €	2 500,00 €
	Batizado	1 000,00 €	
Culture Chine France	Fonctionnement	1 050,00 €	3 050,00 €
	Défilé du nouvel an chinois	2 000,00 €	
Office Municipal des Sports (OMS)	La Balade sportive	4 000,00 €	4 000,00 €
Sauvegarde des Yvelines	Fonctionnement	7 500,00 €	7 500,00 €
Club Nautique de Houilles Carrières (CNHC)	Fonctionnement	5 000,00 €	8 000,00 €
	Projet sportif section natation	2 000,00 €	
	Natation adaptée	1 000,00 €	
Emergy	Fonctionnement	500,00 €	9 500,00 €
	Organisation d'un forum ovilleois autour de l'entrepreneuriat	9 000,00 €	
Comité des Œuvres Sociales du personnel communal de la Ville de Houilles	Organisation d'activités de loisirs et proposition de spectacles (théâtre, concerts, cabaret)	10 000,00 €	10 000,00 €
Tennis Club de Houilles (TCH)	Fonctionnement	10 000,00 €	10 000,00 €
My Move studio	Fonctionnement	4 500,00 €	11 169,00 €
	HandiDanse / Danse adaptée	3 448,00 €	
	Sport Santé / Sport sur ordonnance (Prescri'form)	3 221,00 €	

Nom	Intitulé du projet / Fonctionnement	Subvention	Subventions consolidées
Le Gant d'Or de Houilles (GOH)	Fonctionnement	9 400,00 €	11 400,00 €
	Faire rayonner le karaté ovilleois	1 000,00 €	
	Mise en place d'un cours de Jujitsu	500,00 €	
	Judo « Féminines en avant ! »	500,00 €	
Comité de jumelage de Houilles	Fonctionnement	3 000,00 €	11 450,00 €
	Projet Animation marché villes jumelées	1 050,00 €	
	Projet échanges sportifs	2 000,00 €	
	Martinique 2023 : 25 ans du jumelage	400,00 €	
	Jubilé 50 ans jumelage Friedrichsdorf et 25 ans Schoelcher	5 000,00 €	
L'Escale	Fonctionnement	15 000,00 €	15 000,00 €
Avant-garde de Houilles (AGH)	Fonctionnement	17 000,00 €	17 500,00 €
	Sport sénior	500,00 €	
C3A Association Amitiés Activités	Fonctionnement	17 000,00 €	19 000,00 €
	Organisation de deux thés dansants	1 000,00 €	
	Organisation d'une soirée guinguette	1 000,00 €	
La Mission Locale Intercommunale de Sartrouville	Fonctionnement	22 500,00 €	22 500,00 €
L'Association des Commerçants du Marché Ovilleois (ACMO)	Fonctionnement	1 000,00 €	31 000,00 €
	Animation du marché municipal pour Pâques	3 700,00 €	
	Fête des mères	3 800,00 €	
	Fête d'Halloween	3 000,00 €	
	Fête de Noël	19 500,00 €	
HVC Handball	Fonctionnement	32 000,00 €	32 000,00 €
La Cuatro	Noel pour tous	3 000,00 €	33 500,00 €
	Dictée pour tous	4 500,00 €	
	Aide aux devoirs	4 000,00 €	
	Miraculés du rire	2 000,00 €	
	Houilles plage soirées	3 000,00 €	
	Rêves de jeunes ovilleois	9 500,00 €	
	Futsal	7 500,00 €	
Société de Secours Mutuels « Vivre »	Fonctionnement	40 000,00 €	40 000,00 €
Houilles Athletic Club (HAC)	Fonctionnement	50 000,00 €	50 000,00 €
Les Sports Olympiques de Houilles (SOH)	Fonctionnement	31 000,00 €	52 000,00 €
	Tour de Houilles	20 000,00 €	
	Initiation au football pour personnes en situation de handicap	1 000,00 €	
Rugby Olympique Club de Houilles/Carrières (ROCHC)	Fonctionnement	46 000,00 €	56 000,00 €
	50 ans du ROCHC	10 000,00 €	
TOTAL		494 180,00€	494 180,00€

Article 2 : **APPROUVE** les termes de la convention type d'objectifs et de moyens et les annexes 1 portant sur les détails techniques et financiers des programmes d'actions et/ou des projets et d'autoriser Monsieur le Maire à les signer avec les associations suivantes :

- L'Association des Commerçants du Marché Ovillois (ACMO) ;
- HVC Handball ;
- La Cuatro ;
- Société de Secours Mutuels « Vivre » ;
- Houilles Athletic Club (HAC) ;
- Les Sports Olympiques de Houilles (SOH) ;
- Rugby Olympique Club de Houilles/Carrières (ROCHC).

Article 3 : **AUTORISE** le versement du montant de la subvention allouée en une seule fois, peu importe le montant de celle-ci.

Article 4 : **CHARGE** Monsieur le Maire de prendre toutes les mesures nécessaires à l'exécution de la présente délibération.

Article 5 : **PRÉCISE** que les crédits nécessaires sont inscrits au budget communal : Service : 10 ; Nature : 6574 ; Fonctions diversés.

Ville de Houilles

Les formalités de l'article L2131-1 du CGCT ont été accomplies pour le présent acte.

AR, délivré le : 06 AVR. 2023

Publication effectuée le : 06 AVR. 2023

Exécutoire ce jour : 06 AVR. 2023

Le Maire,
Conseiller départemental des Yvelines,



Julien CHAMBON